

Convention postale universelle¹

0.783.52

Conclue à Abidjan le 26 août 2021
Instrument de ratification suisse déposé le 7 octobre 2022
Entrée en vigueur pour la Suisse le 7 octobre 2022
(État le 7 octobre 2022)

¹ La présente Convention est publiée dans le RO et le RS uniquement sous forme de renvoi (RO 2022 667). Le texte original français de ladite Convention peut être consulté sur le site Internet de l'Union postale universelle (<https://www.upu.int/fr/Union-postale-universelle/A-propos-de-l'UPU/Actes>).

